



➤ **PAGES 4-5**
Les Automnales
Votre foire éco-bio



➤ **PAGE 8**
CCAS
Fonctionnement, actions...



➤ **PAGE 18**
Événements
Forum des associations et
Sport en fête + Fest'hiver



➤ **DOSSIER**

Une nouvelle équipe
municipale

www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE
TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// SEPTEMBRE 2017

LOCATION
Location de véhicules

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H00

Pour plus d'information, rendez-vous à l'accueil de votre magasin Auchan Trignac
reservationgrandlarge@auchan.fr
Tél. : 02 40 17 56 83

PEPINIERES ENVIRONNEMENT SERVICES
VOIE EXPRESS DE PORNICHE
44600 ST NAZAIRE
☎ 02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux

Campanile
HOTEL RESTAURANT

Rachel HUET
Directrice

ZAC DE LA FONTAINE-AU-BRUN
31 rue Marta
44570 TRIGNAC
tél. 0240904444
fax. 0240903085
manager.stnazaire.trignac@campanile.fr
campanile.com

Louvre Hotels GROUP

Les **Transports**

13 rue des Fondateurs
44570 TRIGNAC
Tél. 02 40 45 95 05
Fax. 02 40 45 95 09

www.les-transports-t.fr **Transportez-vous bien!**

ICF Atlantique Formation
Saint-Nazaire
INSTITUT DE CONCEPTS ET DE FORMATION

OPQF

**FORMATIONS DIPLOMANTES
DANS LES SECTEURS DU COMMERCE, DE LA LOGISTIQUE
ET DE LA RESTAURATION**

ZAC de Grandchamps 5 avenue Barbara 44570 Trignac Tél : 02 40 01 92 51
www.icf-atlantique-stnazaire.com

CHARIER TP
AGENCE
BERTHAUD-LEBORGNE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr
Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex
Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09

Vous aussi vous souhaitez faire paraître votre publicité dans les prochains bulletins municipaux de la ville de Trignac ?
Rien de plus simple, il vous suffit de contacter le service citoyenneté aux coordonnées suivantes :

☎ 02 40 45 82 25
communication@mairie-trignac.fr



ÉDITO
Claude AUFORT

Je tiens à remercier tous les électeurs qui nous ont fait confiance lors des élections municipales partielles de mai 2017 afin de nous permettre de travailler sereinement, au service de tous, sur ces trois prochaines années.

Avec un résultat de presque 64% des suffrages exprimés, le choix des Trignacais est clair et la ville retrouve ses valeurs autour d'une liste regroupant des démocrates et les diverses sensibilités de la gauche.

Nous avons enfin à Trignac une équipe de qualité, de femmes et d'hommes de tous les quartiers, qui connaissent bien la commune par leurs engagements sociaux, culturels, sportifs et professionnels. Beaucoup ont l'expérience des responsabilités et tous partagent des valeurs communes de respect, de solidarité, d'égalité et de justice sociale.

Sous mon autorité, au service des habitants, ils sauront mener à bien les différents dossiers et actions qui façonnent la ville.

Mon expérience professionnelle de directeur général, avec 280 salariés sur le bassin nazairien me permet d'être serein devant la tâche qui nous est confiée.

Nous héritons en effet d'une ville traumatisée par une équipe municipale et un maire en conflit constant. Ville désorganisée, équipes démotivées, absences longues maladies mettant à mal le budget, investissements non concertés, non prise en compte des besoins de la population, isolement de la ville.

Alors, oui, Trignac a bien besoin d'une équipe compétente et motivée, travaillant collectivement sous l'autorité d'un maire respecté et garant du cadre fixé !

Nous ne ferons rien sans remettre le personnel au travail dans un cadre professionnel stable et organisé, respectueux des rôles de chacun, et attentif à la qualité de vie au travail. Ainsi notre équipe pourra demander de la rigueur, faire progresser en qualité les agents municipaux et assurer un service public de qualité pour Trignac.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons déjà rencontré la grande majorité du personnel et que j'ai fixé, avec le directeur général des services, une feuille de route pour chaque adjoint, chaque directeur de pôle, chaque commission.

Comme vice-président chargé du développement durable je serai complètement impliqué dans les travaux de la Carène pour y représenter fortement et défendre les intérêts de Trignac dans le respect des autres et y faire avancer les dossiers relevant de ma compétence.

Vous pouvez compter sur notre détermination et notre écoute pour faire de Trignac une ville agréable à vivre et fière de ce qu'elle est.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac

SOMMAIRE
Trignac Magazine

Mairie de Trignac
11, place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
Claude AUFORT, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Nathalie PRIMAS
Adjointe aux finances, action économiques
et communication

Rédacteur en chef / Rédaction :
Ingrid TERROM

Crédits photos :
Mairie de Trignac, Clubs sportifs,
Associations, Stocklib by Epictura,
Fotolia, Istock, photos DR.

Création & impression :
La Mouette Communication
02 40 60 20 10
www.lamouettecommunication.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE	HISTOIRE
La Foire éco-bio « Les Automnales ».....4-5	Le Challenge Kassianoff 17
CITOYENNETÉ	ÉVÉNEMENTS
Sur le chemin de l'école, changeons nos habitudes !.....6	Forum des associations... et Sport en fête #718
Le PActe Civil de Solidarité (PACS)7	Fest'hiver #8 du 2 au 17 décembre 201718
SOLIDARITÉ	AGENDA
Le Centre Communal d'Action Sociale.....8	De septembre à décembre.....19
DOSSIER	ASSOCIATIONS
Une nouvelle équipe municipale.....9	Recette.....20
Un projet ambitieux et réaliste 10-11	LOISIRS
Trombinoscope des élus.....12-13	Recette.....21
RETOUR SUR...14-15	EXPRESSIONS POLITIQUES22
PORTRAITS	INFORMATIONS
Aimé et Eugène Judic16	La Préfecture vous informe.....23



FESTIVITÉ

La Foire éco-bio « Les Automnales »

Samedi 14 et dimanche 15 octobre,
de 10h à 18h, place de la Mairie.

Les Automnales : une bouffée d'authenticité locale et de convivialité où l'on peut flâner seul(e) ou à plusieurs. Vous êtes tous conviés à découvrir ou redécouvrir les Automnales pour un concentré pétillant de savoir-faire et de savoir-être, autour des thèmes phares de l'édition 2017 : Habitat, Végétal, Artisanat, Santé, Gastronomie et Culture.

CONCOURS DES AUTOMNALES

Les Automnales mettent
en jeu un panier garni
de fruits et légumes.

Pour participer, il suffit
d'estimer son poids.
Celui qui sera le plus
proche de la réalité
l'emportera.

Modalités et règlement
du jeu sur place.



NOUVEAUTÉ
2017 !
DEUX JOURS
D'ANIMATION

Cette foire éco-bio confirme son statut de rendez-vous trignacais avec plus de 50 exposants attendus (associations, producteurs, artisans...). L'esprit qui anime les organisateurs, rassemblés autour de l'association 'le savoir-faire local', est de promouvoir l'initiative locale, les produits locaux, les circuits courts et de développer ces réseaux. « C'est un moyen de sensibiliser le public trignacais au **consommer local** et de faire découvrir la richesse du **faire soi-même** » explique un des organisateurs.

Les Automnales reflètent l'incroyable diversité trignacaise et de l'agglomération environnante. L'occasion pour petits et grands de découvrir, déguster, expérimenter et partager un moment délicieux sur la place de la Mairie. Conviviales, gourmandes et variées, les Automnales se veulent festives, avec de nombreux stands, animations musicales, ateliers de création, démonstrations...

Venez rencontrer les exposants sélectionnés pour la qualité de leurs produits, mais également pour leur passion et leur savoir-faire. Durant deux jours, ils vous prodigueront leurs conseils et partageront toute la richesse de leurs activités. Un rendez-vous gratuit et incontournable qui s'adresse à tous !



FAIS-LE TOI-MÊME :

Le phénomène du DIY* aux Automnales de Trignac !

Bricoler, cuisiner, jardiner, rénover, décorer, coudre, customiser, personnaliser, façonner des objets..., le 'Do It Yourself prône le fait maison.

Il s'invite aux Automnales à travers des ateliers (auto-massage, création de vos produits ménagers, faire ses bocaux soi-même...) et des démonstrations disséminées au cœur de la place de la Mairie.

Le DIY, késako ?

Le « Fais-le toi-même » s'appuie sur le plaisir d'inventer, de créer, d'apprendre, mais aussi sur le partage de ses créations et de ses connaissances... Le tout grâce à Internet, autour de vidéos explicatives, de tutoriels graphiques ou textuels.

L'essor de ce phénomène est lié à l'envie d'authenticité, de faire des économies, de donner une seconde vie aux objets (plutôt que de les jeter !) et de se débrouiller par soi-même. C'est surtout la satisfaction personnelle d'annoncer fièrement

« **c'est moi qui l'ai fait !** ».



LE MIEL DANS TOUS SES ÉTATS

Le miel, qui s'écoule lentement des alvéoles, nous projette dans le monde gourmand et curieux des abeilles, de manière ludique et pédagogique. Cette découverte de l'abeille et de la ruche sera ponctuée par une extraction du miel en direct des Automnales, salle Léon Mauvais.

Le saviez-vous ?

Trois ruches sont installées près
des serres municipales de Trignac.

Api Ouest leur rend visite régulièrement et donne des nouvelles des ruches et de ses habitantes sur le site Internet de la ville.

ENTRÉE
GRATUITE

Sur place,
restauration
et buvette

D'INFOS

06 14 38 83 68
auprès de Cédric
02 40 45 82 25
auprès du secrétariat général





AGIR

Sur le chemin de l'école, changeons nos habitudes !

Afin de favoriser le bien vivre ensemble, la nouvelle municipalité, sensible à l'augmentation d'actes qui perturbent la vie quotidienne de ses habitants, lance une campagne « changeons nos habitudes ! ». Premier volet de cette campagne : la sécurité aux abords des écoles et du collège de Trignac.

“

À PROXIMITÉ DES ÉCOLES :



- Je ralentis (les zones sont limitées à 20 ou 30 km/h)
- Je ne stationne ni devant l'école ni sur les passages pour piétons, les pistes cyclables, ou les arrêts de bus
- Je reste attentif, détendu et patient (les piétons et cyclistes sont des enfants)
- Quand je démarre, je vérifie qu'il n'y a pas d'enfants devant ou derrière ma voiture (leur petite taille ne leur permet pas d'être vus)



ENCOMBREMENT DE VÉHICULES DEVANT L'ÉCOLE

Nous connaissons tous le code de la route, nous savons que nous ne pouvons pas nous garer en double file, qu'il faut céder le passage aux piétons et aux cyclistes, se garer sur des places de parking appropriées... Il suffit juste de se garer un peu plus loin et de faire quelques pas pour accompagner son enfant.



“

Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu. Une voiture arrêtée sur le trottoir ou la piste cyclable l'oblige à aller sur la chaussée.

Soyez vigilants !



EXCÈS DE VITESSE

Rouler trop vite accroît le nombre et la gravité des accidents. Plus élevée est la vitesse, plus grande est la distance d'arrêt et plus important est son impact dans une collision. La ville de Trignac a mis en place des zones apaisées à 20 ou 30 km/h autour de certains établissements scolaires, signalées par des panneaux et complétées par la mise en place de ralentisseurs... à vous de les respecter !



13,5 m
pour s'arrêter



27,5 m
pour s'arrêter

INFORMATION

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) en mairie à partir du 1^{er} novembre 2017

Aujourd'hui, l'enregistrement d'un PACS s'effectue au greffe du tribunal d'instance ou chez le notaire. Mais plus pour très longtemps... A partir du 1^{er} novembre 2017, la déclaration, l'enregistrement, la modification et la dissolution d'un PACS vont devenir la compétence des officiers d'état civil de la mairie où résident les futurs « pacés ». C'est une nouvelle procédure inscrite dans la « loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle » du 18 novembre 2016.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions (être majeurs, ne pas être ascendants ou descendants en ligne directe* ni alliés**) et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.

Les futurs partenaires résidant à l'étranger, doivent contacter le consulat de France pour s'informer de la procédure à suivre. Celui-ci les invitera à enregistrer leur convention au Service central d'état civil du ministère des affaires étrangères.

* Ligne directe : entre frères, sœurs, frère et sœur, demi-frères, demi-sœurs, demi-sœur et demi-frère, oncle ou tante et neveu ou nièce

** Alliés : entre personne dont les liens résultent d'un mariage en ligne directe (exemple : un gendre et sa belle-mère).

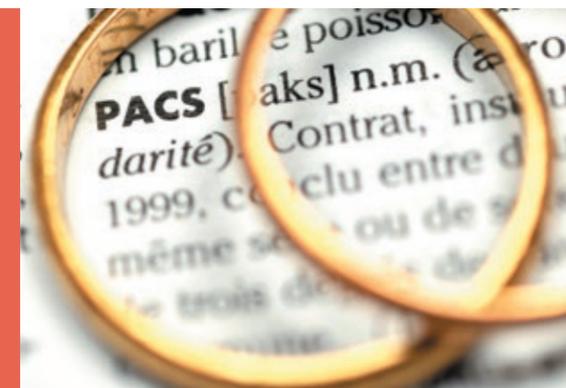
MODIFICATION DU PACS

Les personnes liées par un PACS peuvent modifier les conditions d'organisation de leur vie commune.

Elles doivent, dans ce cas, rédiger ou faire rédiger une convention modificative de leur PACS initial, puis la faire enregistrer auprès de l'officier d'état civil. La modification du PACS ne prend effet entre les partenaires qu'une fois les formalités d'enregistrement accomplies.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Convention de PACS
- Acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour le/les cocontractant(s) étranger(s) né(s) à l'étranger) sauf si l'officier d'état-civil peut obtenir les informations par voie dématérialisée (mention de dissolution de PACS, de divorce...)
- Pièce d'identité
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté entre les deux signataires
- Attestation sur l'honneur qui renseigne l'adresse commune des deux partenaires



RUPTURE DU PACS

Le PACS prend automatiquement fin par le décès ou le mariage d'un des partenaires.

Il peut être résilié à tout moment sur décision commune. Il suffit de déposer une déclaration conjointe à l'administration ayant reçu le PACS initial.

Il peut également l'être unilatéralement par un des 2 partenaires. Celui-ci doit alors notifier sa décision à l'autre et envoyer une copie de cette notification à l'administration qui a reçu le PACS initial.

Si l'un des partenaire refuse de se « dépacser », le partenaire qui souhaite le faire doit faire appel à un huissier de justice afin de faire signifier sa décision à l'autre. L'huissier remet une copie à l'administration qui a enregistré le PACS. Cette dernière enregistre la rupture du PACS et informe les 2 partenaires.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Solidarité, échange, rencontre et soutien sont les fils conducteurs des actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Trignac. Il intervient dans les domaines de l'aide sociale et coordonne des actions et des activités sociales.



REPAS DES ANCIENS 2017

FONCTIONNEMENT

Le CCAS est administré et géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire. Il est composé de 5 élus municipaux et de 5 membres d'associations sociales. Il délibère sur les actions d'animation, de prévention et les aides apportées aux Trignacais. Il s'appuie sur différentes instances comme le Comité des usagers, véritables lieux de participation citoyenne, pour élaborer la politique sociale locale.

Le CCAS a son propre budget, alimenté par celui de la ville.

ACTIONS

Le CCAS remplit diverses missions dans le domaine du logement, de l'animation et de l'aide aux personnes en difficultés.

• Logement

Le CCAS vous aide dans vos démarches :

- Prévention des expulsions
- Mal logement en lien avec la CARENE
- Demande de logement social : information, dépôt, aide pour remplir le formulaire (papier ou internet)

La ville ne possède pas de logements sociaux. Les bailleurs sociaux attribuent les logements lorsqu'un logement se libère.

• Animations

Sortir de chez soi est le premier pas pour rompre l'isolement. Partager un moment convivial, échanger avec d'autres, découvrir, sont au cœur des activités et sorties proposées

- Semaine bleue
- Colis (20 décembre 2017) et repas (20 janvier 2018) des aînés
- Escapes : sorties, ateliers (cuisine, découverte...), marché...
- Escapades : sorties à la journée comprenant le transport dont 2 Escapades spéciales séniors.
- Activités hebdomadaires (bricol'tout, sophrologie, gymnastique, jeux)

• Aide et soutien

Le CCAS apporte aide et soutien aux personnes rencontrant des difficultés.

- Aides sociales légales : instruction et information pour la téléassistance, Allocation Personnalisée d'Autonomie, obligation alimentaire...
- Aides alimentaires et financières dans le cadre d'un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle (sous conditions)
- Prise en charge partielle de la facture de portage de repas (sous conditions)
- Chèque culture : un chèque culture de 30€ est remis sur participation de 8€ (sous conditions)
- Registre des personnes vulnérables
- Domiciliation



ESCALE TOUR DE BRETAGNE, 17 MARS 2017

QUELQUES CHIFFRES EN 2016

27 Petites sorties

Escapades 10

5 Ateliers

4 Activités hebdomadaires
(bricol'tout, sophrologie, jeux)

153 Trignacais au repas des aînés

315 Participants escapades

86 Familles aidées
(aide alimentaire)

28 familles aidées
(aide financière)

17 Personnes aidées pour le portage des repas

168 Coups de pouce de Noël



NOUVEAU

Une nouvelle équipe municipale

De nouveaux élus, un nouveau projet pour dessiner la ville de demain
Le 21 mai dernier, lors des élections partielles de Trignac, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Le projet 2017-2020 répondra aux besoins de la population pour une commune ouverte, tournée résolument vers l'avenir, un cadre de vie de qualité pour tous et une vie municipale apaisée.

INFORMATION

Un projet ambitieux et réaliste

Le projet de l'équipe municipale « Ensemble, agissons pour Trignac » s'inscrit dans un cadre budgétaire maîtrisé et sans augmentation d'impôts locaux. Il se décline en 4 axes principaux.

1 DES ESPACES COLLECTIFS, DURABLES ET DE QUALITÉ

Faciliter la ville dans toutes ses fonctions à travers l'aménagement des espaces publics et la diversification des modes de déplacement.

- **Une ambition pour requalifier la ville dans une réflexion urbaine globale**
 - **Rénovation du centre-ville** pour en faire un espace convivial et vivant
 - **A Certé** : développer l'animation au cœur du quartier en expérimentant le commerce de proximité et des lieux de convivialité
 - **Dans les villages** : préservation des zones naturelles et soutien des équipements publics
 - Plan pour la qualité des trottoirs, des rues et des clôtures
- **Les mobilités dans la ville pour tous ses usagers**
 - **Circulation facilitée** pour les personnes à mobilité réduite
 - **Plan de circulation et des mobilités**
 - **Une ville reliée** : passerelle le long du Pont de Paille, voie cyclable le long du canal de la Belle Hautière...



PONT DE PAILLE

• Qualité du cadre environnemental

- **La présence de la Brière** offre à Trignac un cadre paysager remarquable
- Poursuivre la transition vers des services plus respectueux de l'environnement : améliorer la collecte des déchets, développer le bio dans les restaurants scolaires, renforcer la foire éco-bio
- **Révéler la diversité paysagère et l'identité de nos quartiers** au service du cadre de vie
- **Gestion hydraulique en Brière** : défendre l'intérêt des habitants des communes en aval avec la nomination d'un conseiller municipal dédié aux questions hydrauliques...

• Le Patrimoine : un pont entre l'histoire et le présent

- Célébrer l'identité collective par la mise en valeur du patrimoine : **Forges, Musée des Oiseaux, Maison du Patrimoine** : des pépites
- Créer aujourd'hui le patrimoine de demain : une **médiathèque** pôle majeur culturel de Trignac avec un bâtiment à l'architecture soignée pour requalifier le cœur du bourg centre



PÉCHERIES

2 UNE VIE MUNICIPALE EN CONFIANCE ET PARTICIPATIVE

Une gouvernance communale reposant sur l'écoute, le respect et la participation citoyenne.

Valorisation du professionnalisme des agents municipaux pour un service public de qualité. Des élus accessibles avec des « permanences en marchant » dans les quartiers chaque mois

- **Maîtriser les dépenses et les impôts**
 - Encourager la mutualisation avec la CARENE et les communes environnantes
 - Rechercher des sources d'économie par le développement durable et une bonne gestion du personnel
- **Faire appel à l'expertise des habitants avec des ateliers projets et des commissions extra-municipales**
- **Coopération intercommunale : replacer Trignac au cœur de la mosaïque nazairienne**
 - Aménagement desserte de la zone altitude, dynamisation des zones d'activité...
 - S'impliquer dans les projets intercommunaux : accueil des gens du voyage, requalification du Boulevard de l'Atlantique...
- **Reconquérir la Citoyenneté comme ciment social et développer une vie au cœur des quartiers en favorisant les activités de proximité, les services existants et la Fête des voisins**



MAISON DE RETRAITE

3 DES SERVICES PUBLICS ACCUEILLANTS POUR TOUS ET PARTOUT

Garantir un égal accès à des services publics de qualité.

- **La ville éducative**
 - Réaliser les travaux de salubrité et mise en place d'un plan d'amélioration des écoles
 - Simplifier l'accueil des enfants de moins de 3 ans
- **Accompagner la diversification des accueils destinés aux personnes âgées**
 - Arrêt du projet de vente de la maison de retraite
 - Mener une réflexion globale sur la diversification des hébergements et des services
- **Accueil petite enfance**
 - Augmenter et diversifier les modes d'accueil
 - Finaliser les projets en cours
- **Adapter les services publics aux actifs et aux publics fragiles**
 - Création d'une commission « accessibilité et mobilités » dynamique

4 UNE VILLE ANIMÉE

Se retrouver lors de moments festifs, accéder à une vie associative riche, à la culture et à la connaissance.

- **Une ville qui renoue avec la tradition festive**
 - Créer un événement annuel festif et populaire
 - Dédier le Centre Culturel Lucie-Aubrac **aux activités artistiques**
 - **Illumination des Forges** à Noël
- **La vie associative au cœur de la Citoyenneté**

Les associations sont la richesse et la condition d'une ville à vivre de qualité.

 - **Plan d'investissement pluri-annuel pour les équipements sportifs** concerté avec les acteurs concernés (base de Canoë Kayak, Dojo, salle de musculation...)
 - **Actions de solidarité** : permettre aux associations de mieux accueillir les personnes



FORGES ILLUMINÉES - CENTENAIRE DE TRIGNAC

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Trombinoscope des élus

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE



MAIRE

CLAUDE AUFORT

Vice-président du développement durable de la CARENE
Président du CCAS

LES ADJOINTS

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE



2^{ÈME} ADJOINTE

CAPUCINE HAURAY

Enfance, petite enfance,
vie scolaire

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE



3^{ÈME} ADJOINT

JEAN-LOUIS LELIEVRE

Travaux, voirie, espaces verts,
bâtiments, sécurité



4^{ÈME} ADJOINTE

DOMINIQUE MAHE-VINCE

Développement durable,
paysages naturels et urbains,
déplacements



1^{ER} ADJOINT

DENIS ROULAND

Citoyenneté, sport,
vie associative, jeunesse



5^{ÈME} ADJOINT

HERVÉ MORICE

Culture, patrimoine,
événementiel



6^{ÈME} ADJOINTE

LAURENCE FREMINET

Solidarité, actions sociales
et handicap



7^{ÈME} ADJOINTE

NATHALIE PRIMAS

Finances, actions
économiques et
communication



8^{ÈME} ADJOINT

GILLES BRIAND

Urbanisme, cadre de vie,
logement, transport
et contrat de ville

LES CONSEILLERS

MAJORITÉ



CONSEILLER SUBDÉLÉGUÉ

JEAN-PIERRE LE CROM

Affaires sportives
et sécurité



CONSEILLER SUBDÉLÉGUÉ

SYLVAIN PRIMAS

Gestion de l'eau,
du bassin versant du Brivet
et de l'accessibilité



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

MYRIAM LEROUX



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

VÉRONIQUE JULIOT



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

VALÉRIE LE SCAO



CONSEILLER MUNICIPAL

YANNICK BEAUVAIS



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

CÉCILE OLIVIER



CONSEILLER MUNICIPAL

FRANCK GUILLAMET



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

SOPHIE PIHUIT



CONSEILLER MUNICIPAL

BORIS LEGOFF



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

CHRISTELLE POHON



CONSEILLER MUNICIPAL

BENOÎT PICHARD



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

ANNE-MARIE CARDINAL



CONSEILLER MUNICIPAL

SÉBASTIEN WAIRY



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

DELPHINE BARRE

LES CONSEILLERS

OPPOSITION



CONSEILLER MUNICIPAL

DAVID PELON



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

SYLVIA HAREL



CONSEILLER MUNICIPAL

JEAN GALI



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

LYDIA POIRIER



CONSEILLER MUNICIPAL

YANN ROUSSEL

AU FIL DES ARAIGNÉES
conférence, exposition, ateliers...

DU 13 AU 18 MAI



VIDE-GRENIER DE L'ATLC

DIMANCHE 4 JUIN

CHALLENGE KASSIANOFF

LE 27 ET 28 MAI



FÊTE DE LA MUSIQUE
Écoles de musique

LE 21 JUIN



JARDIN D'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT



DU 1^{ER} AU 13 JUIN

EXPOSITION des ateliers d'arts plastiques



SAMEDI 10 JUIN

Francine Chevalier a fêté ses 100 ans



SAMEDI 10 JUIN

Sortie au domaine de Kerguénez

MAI

Exposition photos du RCT



VENDREDI 19 MAI

CONCERT Chanson d'occasion



DU 1^{ER} MARS AU 29 AVRIL

Printemps des petits



VENDREDI 16 JUIN

Baguage des cigogneaux



RENCONTRE

Aimé et Eugène Judic : 2 entrepreneurs indissociables

En 1920, Aimé Judic s'installe à Trignac et crée son entreprise de maçonnerie. C'est le temps de la reconstruction après la première guerre mondiale. Par la suite, ses 2 fils, Aimé et Eugène, y travaillent activement. Le travail ne manque pas, c'est une nouvelle période de reconstruction, suite à la seconde guerre mondiale. Puis, en 1959, ils reprennent l'entreprise familiale et la développent. Jean-François et Christian Judic, deux fils d'Aimé, racontent.

1. Pourquoi décider de reprendre l'entreprise familiale ?

Ils n'ont jamais connu qu'une seule entreprise, dans laquelle ils ont construit toute leur carrière professionnelle : celle de leur père. A l'époque, il était logique de reprendre l'affaire florissante de leur famille. Tout en s'inscrivant dans la continuité de ce qu'avait mis en œuvre leur père, leur ambition a toujours été de développer la société. C'est pourquoi, en 1959, lors de la reprise, ils font de l'entreprise familiale une SARL.

2. Comment travaillent-ils ensemble ? Y a-t'il des rôles bien définis ?

Ils travaillent de concert et prennent toutes les décisions importantes en commun notamment lorsqu'il s'agit de gros investissements. C'est un tandem qui fonctionne bien où chacun a un rôle bien défini.

3. Que diriez-vous d'eux en tant qu'entrepreneurs ?

Ce sont des entrepreneurs innovants qui ont développé leur entreprise et qui ont su diversifier leurs activités et leur métier au moment où il le fallait. Ainsi, en 1960, ils ont gagné un chantier important sur la plage de la Baule. Pour ce faire, ils utilisent un camion qui peut rouler sur le sable et est capable de transporter beaucoup de sable. Aimé a pris l'initiative d'acheter une carte de transport et d'ainsi créer une entreprise de transport et location de matériels.

De même, en 1974, à force de travailler pour la raffinerie de Donges et le port autonome de Saint-Nazaire, ils créent Loire Manutention, une entreprise de terrassement et de manutention leur permettant d'assurer l'entretien d'usines.

Et enfin, en 1984, 2 ans avant leur retraite, ils créent, avec leurs successeurs, les 3 enfants d'Aimé (Jean-François, Christian et Anne-Yvonne), la holding AGIR.

Jusqu'à leur retraite, ils ont été des entrepreneurs d'avenir avec une réputation de sérieux et de qualité aussi bien dans leur travail que dans le choix de leurs employés et de leur matériel.

AIMÉ

Aimé est le gérant de la société. C'est lui qui prend en charge l'administratif. Il effectue toutes les études de chantiers et établit les devis. Il s'occupe plus particulièrement de la partie maçonnerie. Il participe beaucoup à la vie locale. Il est ainsi le premier président de l'ASCT, association qui prend la suite du patronage « Etincelle ».

EUGÈNE

Eugène est responsable de la logistique, du suivi des chantiers, de la partie transport et mécanique. Il gère notamment les gros chantiers en Brière et se charge des relations avec le syndicat de Brière.

AIMÉ JUDIC PÈRE

- Né en 1889 / 3 enfants :
- Aimé né en 1926
- Eugène né en 1930
- Jeanine née en 1932



1-AIMÉ JUDIC PÈRE 2-EUGÈNE JUDIC FILS 3-AIMÉ JUDIC FILS

FOCUS

Le Challenge Kassianoff

Depuis 42 ans, le challenge Norbert Kassianoff est organisé chaque année, en souvenir de ce jeune joueur disparu trop tôt, sur un terrain de rugby, au mois de janvier 1971.



TOURNOI DE 1976



Equipe du RCT au premier tournoi Kassianoff avec Mme Kassianoff.



TOURNOI DE 2017

LE CHALLENGE

Le Challenge Kassianoff représente, depuis 42 ans, une fête pour les jeunes joueurs des écoles de Rugby jusqu'aux cadets (12-14 ans). Il constitue une des plus importantes manifestations sportives pour les nombreux rugbymen en herbe de la Région.

C'est l'occasion pour les jeunes pousses de clôturer une saison sous les meilleurs auspices. Avec le soutien de la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique, cette manifestation regroupe de nombreux clubs et joueurs, jusqu'à 21 clubs et plus de 1200 enfants originaires de 5 régions françaises (Ile de France, Pays de La Loire, Centre, Poitou-Charentes et Bretagne).

Le challenge, c'est aussi la présence de grands clubs (Racing, Brive, La Rochelle) mais également des clubs étrangers du Pays de Galles et d'Angleterre. Fort de son succès, tant populaire que sportif, il se déroule aujourd'hui sur 2 jours. Tous se disputent, dans la cordialité et le respect des autres, le fameux bouclier appelé à récompenser la meilleure école de rugby.

Si l'édition 2017 n'a pas eu le succès escompté, en partie du fait d'intempéries, gageons que le challenge Kassianoff a encore de beaux jours devant lui à Trignac !

NORBERT KASSIANOFF

Le 17 janvier 1971, Norbert Kassianoff décédait à l'âge de 19 ans, suite à une blessure survenue lors d'un match de lever de rideau opposant le RCT à La Roche sur Yon, en championnat de l'Atlantique.

Ce jeune Trignacais, étudiant, habitait Bert et pratiquait le rugby au RCT depuis plusieurs années. Trois quart centre de l'équipe junior de Trignac, Norbert était considéré comme un des meilleurs éléments de sa promotion, sur lequel les dirigeants du club fondaient de sérieux espoirs. Il avait ainsi eu l'occasion à plusieurs reprises de pratiquer dans les rangs de l'équipe fanion.

A quelques minutes de la fin du match, Norbert Kassianoff, sur un placage, restait inanimé sur la pelouse. Aussitôt les joueurs et l'arbitre lui portaient assistance. Norbert ne reprenant pas conscience, le docteur Mossu ordonna immédiatement son transfert à l'hôpital de Saint-Nazaire où, malheureusement, le jeune homme succomba dans la nuit.

RENCONTRE



Forum des associations... et Sport en fête #7

Samedi 9 septembre de 9h30 à 13h

Pour la septième année consécutive, la ville de Trignac, en partenariat avec l'Office Municipal des Sports, ouvre les portes du gymnase Jean de Neyman au Forum des associations... et Sport en fête.

C'est l'occasion pour les Trignacais de rencontrer les nombreuses associations implantées sur la commune et découvrir de nouvelles activités.

Au menu de cette nouvelle édition : animations, démonstrations, découvertes et parcours ludiques pour les enfants. Venez nombreux !

RENCONTRE

Fest'hiver #8 du 2 au 17 décembre 2017

Évènement festif et gratuit, Fest'hiver nous donne un avant-goût des fêtes de fin d'année. Contes, chants & fanfare, Gospel, découvrez la programmation de cette 8^{ème} édition.

Histoires en Boîte

Samedi 2 décembre 2017 à 10h15

- 📍 Médiathèque municipale
- 🗨️ Contes, objets et marionnettes par Philippe Sizaïre
- 👤 Tout public pour les 0-6 ans
- ⚠️ Réservation conseillée
- 🕒 Durée : 45 min
- 🌐 Site web : histoireenboite.fr

Chorale Forgissimo et orchestres de l'École de Musique Trignacaise

Dimanche 10 décembre 2017 à 15h

- 📍 Salle des Fêtes
- 🗨️ Chants, concerts
- 👤 Tout public
- ⚠️ Réservation conseillée
- 🕒 Durée : 2h

Amazin' Gospel

Dimanche 17 décembre 2017 à 16h

- 📍 Eglise Saint-Eloi de Trignac
- 🗨️ Gospel
- 👤 Tout public
- ⚠️ Réservation conseillée
- 🎫 Billetterie disponible dès le 13 novembre
- 🕒 Durée : 1h30 - Entracte 15 min
- 🌐 Site web : amazingospel.fr



© Louise Verdier

Ça n'a pas de sens

Mercredi 6 décembre 2017 à 15h et 18h30

- 📍 Salle des Fêtes
- 🗨️ Jongle, humour par la Cie Tas Pas Dit Balle
- 👤 Tout public dès 6 ans - Réservation conseillée
- 🕒 Durée : 45 min
- 🌐 Site web : cietaspasditballe.fr

➔ D'INFOS

CENTRE CULTUREL LUCIE-AUBRAC
Service Vie Associative et Culturelle
6 rue de la Mairie
44570 TRIGNAC
☎️ 02 40 90 32 48
✉️ centre-culturel@mairie-trignac.fr

9 SEPTEMBRE

- Forum des associations**
- 🕒 De 9h30 à 13h
 - 📍 Gymnase Jean de Neyman (rue Léo Lagrange)
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit

13 SEPTEMBRE

- Conseil municipal**
- 🕒 18h30
 - 📍 Salle Martin-Luther King
 - 🗨️ Tout public

15 SEPTEMBRE

- Broyage des végétaux**
- 🕒 De 14h à 18h
 - 📍 Jardins de Brière
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit

DU 14 AU 24 SEPTEMBRE

- Digital Week**
- 📍 Médiathèque



16 SEPTEMBRE

- Viens créer ton jeu vidéo !**
- 🕒 A 15h
 - 🗨️ A partir de 8 ans, sur inscription

16 SEPTEMBRE

- Journées du patrimoine**
- Présentation de véhicules sauvegardés par Rétro Bus Nazairiens + historique du réseau STRAN
- 🕒 De 9h45 à 18h30
 - 🆓 Entrée gratuite
 - 🗨️ Rétro Bus Nazairiens
 - ☎️ 06 17 68 25 12

20 SEPTEMBRE

- « Si on racontait des histoires autrement »**
- 🕒 A 17h
 - 🗨️ Pour les 3-7 ans, sur inscription

23 SEPTEMBRE

- Jouer c'est bien, mais créer soi-même sa manette, c'est encore mieux**
- 🕒 A 15h
 - 🗨️ A partir de 8 ans, sur inscription

29 SEPTEMBRE

- Ouverture de la Saison Culturelle**
- 🕒 A 18h
 - 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit

29 SEPTEMBRE

- Les Banquettes arrières « Chanteuses par accident a capella »**
- Spectacle d'ouverture de la Saison Culturelle**
- 🕒 A 20h30
 - 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit



DU 2 AU 6 OCTOBRE

- Semaine Bleue, 1 animation par jour**
- 📍 Bâtiment Escale
 - 🗨️ Public sénior
 - 🆓 Gratuit

DU 16 AU 28 OCTOBRE

- Fusion**
- Exposition artistique, installation, performance par le studio El Teatro WorksTM**
- 🕒 Horaires du Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 🗨️ Tout public
 - 🕒 À partir de 12 ans
 - 🆓 Gratuit

14 ET 15 OCTOBRE

- Les Automnales**
- 🕒 De 10h à 18h
 - 📍 Place de la Mairie
 - 🗨️ Tout public

19 OCTOBRE

- Fusion**
- Vernissage de l'exposition artistique, installation, performance par le studio El Teatr WorsTM**
- 🕒 Horaires du Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 - 🗨️ Tout public
 - 🕒 À partir de 12 ans
 - 🆓 Gratuit

21 OCTOBRE

- Le Miel dans tous ses états**
- 🕒 Horaires de la Médiathèque
 - 📍 Médiathèque
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit



25 OCTOBRE

- Conseil municipal**
- 🕒 18h30
 - 📍 Salle Dulcie September
 - 🗨️ Tout public

28 OCTOBRE

- Forge**
- Performance artistique d'Huggo Le Hénan, Alain et Robin Guézennec**
- 🕒 19h30
 - 📍 Salle des Fêtes
 - 🗨️ Tout public, à partir de 12 ans
 - 🆓 Gratuit

28 OCTOBRE

- Loto du THB (Trignac HandBall)**
- 📍 Gymnase Georges Frédet

11 NOVEMBRE

- Cérémonie de l'armistice de 1918**
- 🕒 A 10h
 - 📍 Rendez-vous Place de la Mairie
 - 🗨️ Tout public

25 NOVEMBRE

- Rencontres musicales**
- 🕒 A 16h
 - 📍 Médiathèque
 - 🗨️ Tout public
 - 🆓 Gratuit

DU 2 AU 17 DÉCEMBRE

- Fest'hiver**
- 🗨️ Renseignements auprès du Centre culturel Lucie-Aubrac

2 DÉCEMBRE

- « Histoires en boîte »**
- Contes, objets et marionnettes par Philippe Sizaïre & Emmanuelle Gros**
- 🕒 10h15
 - 📍 Médiathèque
 - 🗨️ A partir de 5 ans
 - 🆓 Gratuit



6 DÉCEMBRE

- « Ça n'a pas de sens »**
- Jongle, humour par la compagnie Tas Pas Dit Balle**
- 🕒 A 15h et 18h30
 - 📍 Salle des Fêtes
 - 🗨️ A partir de 6 ans



© Louise Verdier

10 DÉCEMBRE

- Chorale Forgissimo et Orchestre de l'École de Musique**
- 🕒 A 15h
 - 📍 Salle des Fêtes
 - 🗨️ Tout public



13 DÉCEMBRE

- Conseil municipal**
- 🕒 18h30
 - 📍 Salle Jacques Duclos
 - 🗨️ Tout public

17 DÉCEMBRE

- Amazin'Gospel - Concert**
- 🕒 A 16h
 - 📍 Eglise Saint-Eloi de Trignac
 - 🗨️ Tout public



PARTICIPER

Associations

ATLC - CYBERCENTRE

Pour la rentrée de septembre, l'équipe du cybercentre vous propose de vous inscrire à différents ateliers de tous niveaux :

- Pour les initiés, venez vous perfectionner sur l'ordinateur à partir d'octobre (entre 17h et 19h, environ 10 séances)
- Ouvert à tous, les mardis matin de 10h à 12h, des ateliers à thèmes sont programmés : achats en ligne, être à l'aise avec windows 10, gestion de ses photos (transfert, rangement, retouche, partage, sauvegarde), réaliser un film souvenirs (photos, musique, commentaires, générique...), nettoyage de son PC, création d'un livre photos, perfectionnement messagerie, découverte des réseaux sociaux (facebook, pinterest, instagram), synchronisation de documents en ligne...
- Pour les novices et usagers des appareils nomades (smartphone ou tablette) un atelier apprentissage de la tablette sur 4 séances de 2h avec des exercices pratiques est proposé pour bien prendre en main son appareil.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'avance, 8 places sont disponibles pour chaque atelier, tarif de 12€/séance.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 00 65 28

✉ atlc.cybercentre@gmail.com

📄 « Page ATLC »

www.atlc-cybercentre-trignac.e-monsite.com

ÉCOLE DE MUSIQUE TRIGNACAISE

L'École de Musique Trignacaise propose des cours de : Priorité piano, accordéon et synthétiseur, guitares (acoustique, basse, électro), basse électrique, trompette, trombone, (cuivres), chant, violon, saxophone, clarinette et flûte traversière (1er cycle), batterie. Éveil musical (à partir de 4 élèves). Le solfège est appris en même temps que le cours d'instrument.

La durée des cours varie de 30 minutes à une heure suivant le choix de l'élève. Il y a également la possibilité de participer à un orchestre et/ou ensemble (suivant disponibilités).

INSCRIPTIONS 2017-2018 :

Les samedis 9 et 23 septembre 2017 de 10h à 12h et de 14h à 16h au centre culturel Lucie-Aubrac (1^{er} étage).

Les cours reprennent début octobre 2017 au centre culturel Lucie-Aubrac.

RENSEIGNEMENTS :

☎ M.OLIVAUD au 06 15 96 48 50

✉ edmustrignac@gmail.com

www.edmustrignac.fr



ASCT - DANSES DE SALON

Reprise des cours de Danses de Salon à la Salle des Fêtes de TRIGNAC début Septembre 2017 aux horaires ci-dessous :

- Débutants : Mardi 12 septembre 2017 à 20h45
- 2^{ème} année : Jeudi 14 septembre 2017 à 19h00
- 3^{ème} année : Jeudi 14 septembre 2017 à 20h45
- 4^{ème} année : Mardi 12 septembre 2017 à 19h00

Inscriptions : Le Lundi 11 septembre 2017 de 18h30 à 20h00 à la Salle des Fêtes.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 90 08 54 - 06 03 25 85 48

<http://asctrignac.e-monsite.com>

HALTE REPIT

Le Relais des aidants « Au temps pour moi »

La Halte Répît : « Au temps pour moi » est un lieu d'accueil occasionnel, non médicalisé ; de 2 à 4 heures ; pour les personnes majeures en situation de handicap physique, mental ou souffrant de troubles de la mémoire. Durant ce temps d'accueil, Virginie, aide médico-psychologique leur propose des activités adaptées à leur état de santé : ateliers créatifs, cuisine, activités physiques, musique, jeux de société, promenades...

Le Relais des aidants « Au temps pour moi » est également un lieu d'accueil, d'information, de formation, d'écoute et de soutien pour les aidants. Il est spécifiquement dédié à toute personne qui aide un proche en situation de dépendance, de maladie, particulièrement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de Parkinson ; QUEL QUE SOIT son lieu de résidence.

Les aidants peuvent bénéficier, à leur demande et à leur rythme, de différentes actions de soutien et d'accompagnement proposées par le relais :

- Information, Conseil, Orientation adaptés
- Soutien personnalisé par le biais d'entretiens individuels
- Soutien collectif en petits groupes de paroles, d'ateliers ou de formation pour mieux comprendre et accompagner au quotidien

Forum « Les formules de répît » Lundi 9 octobre 2017 à l'Hippodrome de Pornichet

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 51 76 12 26

✉ contact@alfarepit.fr

<http://www.alfarepit.fr>

2 av. Flandre Dunkerque - 44380 PORNICHET

Ouvert du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 9h30 à 12h30.

Accueil sur réservation.



RECETTE

TEMPS DE CUISSON ⌚ 3h00

TEMPS DE PRÉPARATION ⌚ 30 min

INGRÉDIENTS :

- 1/2kg de jarret
- 300g de lard
- 300g de bœuf
- saucisses bretonnes (ou de morteau)
- 4 carottes
- 2 oignons
- 2 poireaux
- 2 navets
- 1 chou vert

POUR LE FARZ NOIR :

- 500g de farine de sarrasin
- 50g de beurre
- 20cl de crème fraîche
- 2 œufs
- 1/2 verre de lait
- 1 cuillère à soupe de gros sel
- un peu de saindoux

POUR LE FARZ BLANC :

- 250g de farine de froment
- 250g de raisins secs
- 50g de sucre en poudre
- 20cl de crème fraîche
- 25cl de lait
- 2 œufs

RECETTE TRADITIONNELLE BRETONNE

Kig Ha Farz
kig signifie «viande», ha «et»,
puis Farz «Far»

Épluchez les légumes puis déposez-les avec la viande et les oignons (éventuellement piqués avec des clous de girofle) dans une grande cocotte et remplissez-la d'eau (à hauteur de la viande et des légumes). Laissez cuire votre pot-au-feu environ 1 heure à feu doux.

Pendant ce temps préparez les Farz

FARZ NOIR

Diluez la farine avec les oeufs et un peu de lait dans un saladier. Ajoutez du gros sel et faites fondre le beurre avec le saindoux et la crème. Mettez la pâte dans un sac de toile que vous ficellerez avec soin.

FARZ BLANC

Mélangez la farine avec le sucre et les oeufs. Ajoutez la crème en mélangeant en continu. Mettez la pâte dans un sac de toile que vous ficellerez avec soin.

Vos 2 pâtes doivent être épaisses et fluides, mais pas trop liquides.

Plongez vos 2 sacs dans la cocotte ainsi que la saucisse de morteau. Prolongez la cuisson pendant 2 heures supplémentaires

Une fois la cuisson terminée, émiettez les farz et servez-les dans chaque assiette avec les morceaux de viande souhaités, quelques légumes et une bonne dose de bouillon...

Vous pouvez accompagner votre kig ha farz d'un lipig (échalotes compotées dans du beurre avec un fond de bouillon du kig ha farz).



VOUS AUSSI, VOUS AVEZ UNE RECETTE À PARTAGER?

N'hésitez pas à la transmettre au service Citoyenneté de la ville de Trignac en précisant votre prénom et votre quartier (Centre, Villages, Certé) aux coordonnées suivantes :

SERVICE CITOYENNETÉ

11 place de la Mairie
44570 TRIGNAC ou par courriel :
✉ citoyennete@mairie-trignac.fr

Un tirage au sort désignera la recette qui paraîtra dans le prochain Trignac Magazine.

Structurer pour être cohérents et efficaces.

Notre premier constat sur le fonctionnement municipal : une désorganisation totale !

5 organisations différentes en 3 ans, des arrêts maladie jamais si nombreux, des embauches inadaptées, des personnels mis à l'écart par le fait du prince.

Nous nous sommes donc attachés en priorité à structurer de nouveaux fonctionnements pour pouvoir agir de façon coordonnée et efficace par la suite. A partir de notre programme municipal nous avons réalisé une lettre de mission à l'intention du directeur général des services, dont D. Pelon s'était arrogé une partie des fonctions, pour qu'il puisse la décliner dans l'ensemble des services. Afin que les élus comprennent bien leur nouveau rôle et se situent au plus vite dans leurs nouvelles fonctions nous avons tous participé à une journée de formation. Nous avons rencontré le personnel pour rappeler notre projet, l'importance du respect de chacun et des cadres d'organisation, du travail en confiance pour garantir aux habitants un service public de qualité et un cadre de vie agréable. Nous avons besoin des talents de tous.

Reprendre sa place à la Carène.

Constat : L'ancien maire ne participait plus, depuis plus d'un an, à la Carène (qui contribue pour 2/3 aux recettes de la ville !).

Dès les premières auditions, concernant le bd de l'Atlantique, nous avons défendu le point de vue de Trignac pour que les concepteurs favorisent les liens entre les quartiers de Petit Savine/Fontaine aux Bruns à Grandchamps/Certé pour les piétons et les cyclistes. Le dialogue a été rétabli avec l'ensemble des maires de la Carène.

Renouer le dialogue avec les acteurs économiques et avec les habitants.

Constat : pas de rencontres régulières avec l'association des commerçants de Grand Large ou avec les acteurs économiques. Une municipalité isolée des forces vives, des projets non concertés.

Nous avons rétabli des liens avec les habitants et avec ceux qui entreprennent sur le territoire et ceux qui l'aménagent. Ceci pourra éviter des implantations du fait du prince (comme celle de Grand Frais) et permettra de vérifier la pertinence de nos projets et la prise en compte de toutes les parties concernées. Nous avons sécurisé le comité de pilotage des Automnales pour qu'il puisse organiser la foire éco-bio en confiance.

Rassurer les acteurs de solidarité et inciter au travail ensemble.

Nous faisons le constat d'une inquiétude forte pour des associations dont les missions auprès de publics vulnérables sont essentielles pour la commune.

Lors de l'Assemblée Générale de la Maison de Retraite nous avons tenu une parole forte qui permette de travailler en confiance les dossiers en attente, dans l'intérêt des résidents, et garantir que la nouvelle municipalité reste propriétaire des murs. Nous avons proposé à l'association une place au Conseil d'Administration du CCAS pour que les différents acteurs de la solidarité aux personnes âgées travaillent de concert. Enfin nous avons convoqué le 21 juin 2017 un 3^e Conseil Municipal pour libérer le versement des subventions municipales aux associations. La situation de crise municipale pesait injustement sur elles.

Travailler pour une rentrée scolaire réussie

Sur ces deux dernières années la suppression de postes de soutien en écoles maternelles avait handicapé la prise en charge des enfants les plus jeunes.

Sans coût supplémentaire, grâce à la concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et le personnel de la mairie nous pouvons retrouver, sur chacune des écoles maternelles, un poste de soutien par classe. L'égalité des chances se joue tout particulièrement dès la maternelle. Vous le constatez, nous sommes au travail, pas dans les polémiques.

Groupe « Ensemble agissons pour Trignac »

TRIGNAC OUVERTURE CAP 2020, ÉQUIPE DE LA MINORITÉ, DAVID, LYDIA, JEAN, SYLVIA, YANN

Après trois ans d'efforts pour réaliser des économies substantielles, + 380 000€, David Pelon et l'équipe de la majorité sortante s'apprétaient à lancer les ouvrages que tous les Trignacais(e)s attendent depuis si longtemps : une réhabilitation de la **mairie, la salle des mariages** aux normes d'accessibilité, agréable, fonctionnelle pour les usagers et les agents. Ce projet n'intéresse pas la nouvelle majorité. La **médiathèque** non plus ; l'implantation proposée déplaît au nouveau Maire : pas assez prestigieuse, trop éloignée du centre ! Pensez donc, il faut faire 100 mètres pour rejoindre la mairie ! C'eut été une solution idéale pour rendre à l'école Curie les locaux dont elle aura tant besoin dès la rentrée 2017 afin de suivre les directives gouvernementales de réduction des effectifs en CP, donc plus de classes et en vue de la rentrée 2018 pour accueillir les enfants des nouvelles constructions du quartier Centre et des villages.

Le nouveau Maire préfère se lancer dans la réhabilitation des Forges qui, rappelons-le, se désagrègent et demeurent sur un terrain très pollué par des métaux lourds... Ceci engendrera d'énormes dépenses de dépollution et de consolidation qui se répercuteront, n'en doutons point, sur la feuille d'impôts des Trignacais(e)s. Mais c'est un projet qui lui tient à cœur **personnellement** dicit lors de sa campagne électorale... Nous demandons qu'une consultation **par voie de référendum** soit proposée à TOUS les habitants, s'agissant une dépense inutile qui pourrait être consacrée à d'autres projets, prioritaires !

Bien à vous, les élus de Trignac ouverture, Cap 2020.

Retrouvez notre actualité sur facebook @davidpelon2017 - site www.trignac-ouverture2020.fr
Restant à votre disposition, vous pouvez nous contacter : davidpelon44570@gmail.com

LA PRÉFECTURE VOUS INFORME

Vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7 !

La majorité des démarches peuvent désormais être effectuées en ligne. Avantages pour l'usager : une simplification de la vie administrative et un gain de temps !

Plus besoin de se déplacer en Préfecture ou en Mairie, il suffit de créer un compte, via son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sur www.ants.gouv.fr (ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés) et de se laisser guider.

Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect. Ce service public propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de LaPoste...

De nouvelles démarches plus simples et plus rapides

Une fois cette étape préalable effectuée les usagers peuvent se laisser guider et remplir leur formulaire en ligne étape par étape quel que soit le motif de la demande et valider la demande. A l'issue de cette demande en ligne, l'usager recevra un courriel confirmant l'enregistrement de sa demande.

Les usagers pourront également suivre l'état d'avancement de leur demande de son enregistrement jusqu'à la mise à disposition du titre. Lorsque le dossier est instruit, un courriel informe l'usager de son traitement. Qu'il s'agisse d'une première demande ou de renouvellement, le titre est adressé directement au domicile du demandeur ou à la mairie pour les cartes nationales d'identité ou les passeports.

➡ **MON PERMIS**

Vol, perte, détérioration, expiration de votre permis de conduire, prorogation poids lourd, changement d'état-civil, extension du permis de conduire, premier permis... connectez-vous sur www.ants.gouv.fr

➡ **MA CARTE GRISE**

Vol, perte, détérioration de votre carte grise, déclaration de cession entre particuliers, pré-demande de changement de titulaire pour les véhicules d'occasion, changement d'adresse, demande de certificat de non-gage... connectez-vous sur www.ants.gouv.fr

➡ **MA CARTE D'IDENTITÉ OU MON PASSEPORT**

Simplifiez vos démarches et gagnez du temps en mairie en effectuant votre pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne... connectez-vous sur www.ants.gouv.fr

➡ **MON CHANGEMENT D'ADRESSE**

Impôts, CAF, certificat d'immatriculation (format ZZ- 123-ZZ), effectuez votre changement d'adresse en ligne... connectez-vous sur service-public.fr



**VOS DÉMARCHES
EN LIGNE
24h/24, 7j/7**

Connectez-vous dès maintenant sur :

www.ants.gouv.fr

ou sur

service-public.fr



➡ **D'INFOS**

**PRÉFECTURE
DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**
6 Quai Ceineray - 44000 Nantes
☎ 02 40 41 20 20
✉ prefecture@loire-atlantique.gouv.fr



